

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 034/2022

Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER  
Séance du 17 septembre 2022

Nombre de conseillers		
En exercice	10	
Présents	8	
Votants	8	
Procurations		
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
8	0	0
Date de convocation		
02/09/22		

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept septembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, le Maire.

Présents : MMES VIDAL DA GAMA Marina, DEVEAUD Sandrine

MM MARCOU Christian, SIMON Philippe, POUGET Jean-Marc, BERGEAL Jean-Pierre, COUDERT Loïc,

Absents : MM. PIESET Jean-Marc, PERRIER Antoine

A été nommée secrétaire de séance : MME DEVEAUD Sandrine

**OBJET: CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**Madame le Maire, rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 9 octobre 2021

Madame le Maire propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :

- **la création** d'un emploi d'agent de maîtrise, à temps non complet à raison de 30 heures 21 minutes hebdomadaires annualisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter la création d'emploi ainsi proposée.

Le tableau des emplois est modifié à compter du 17 septembre 2022 :

EMPLOI	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS
FILIERE TECHNIQUE					
Agent chargé de la restauration scolaire	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique	23h38mn	1	

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

ID : 019-211923404-20220917-DELIB0342022-DE

Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal de 2ème classe			
Agent de services polyvalent en milieu rural	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	28H		1
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	20h		1
Agent de services polyvalent en milieu rural	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	30h21mm		1
Agent de maîtrise	AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL	Agent de maîtrise	30h21mn		1
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>					
ATSEM	ADJOINT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	Adjoint Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	30h		1
ATSEM	ADJOINT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	Adjoint Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	30h21mm	1	
ATSEM	ADJOINT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	Adjoint Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	30h21mm	1	
<b>FILIERE ANIMATION</b>					
Agent chargé de l'accueil des enfants en garderie périscolaire	ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	Adjoint Territorial d'Animation	4h44mn	1	
Agent chargé de l'accueil des enfants en garderie périscolaire	ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	Adjoint Territorial d'Animation	9h27mn	1	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Secrétaire de Mairie	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	35h		2
Secrétaire de Mairie	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	35h	1	
Secrétaire de Mairie	REDACTEUR TERRITORIAL	Rédacteur	35h		1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans des emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 64111.

Fait à Saint-Pardoux-L'Ortigier, le 17 septembre 2022

Le Maire, Martine DUMONT



- Transmis au représentant de l'État le : .....
- Publié le : ..18 septembre 2022.....